

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 50673

Numéro SIREN : 479 898 645

Nom ou dénomination : BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2020 sous le numéro de dépôt 3400

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/04/2020

Numéro de dépôt : 2020/3400

Déposant :

Nom/dénomination : BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 479 898 645

N° gestion : 2004 B 50673

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 333 RUE LEONTINE VIBERT		73270 BEAUFORT	
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐	
Numéro SIRET * 4 7 9 8 9 8 6 4 5 0 0 0 1 1			
		Exercice N, clos le, 30092019	
		N-1 30092018	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an	
Immobili-		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7 200.....)	DA	7 200	7 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	1 498 982	1 377 233
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(237 515)	121 749
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	1 269 466
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	83 157	122 119
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	169 337	269 337
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 871	37 248
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 053	54 138
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	283 419	482 842
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 552 885	1 989 824
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	239 878	399 753
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



47

3

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III				Néant ☐				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	140 617	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	435 000	
		FG		FH		FI		
		Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	575 617
	Production stockée *					FM	15 975 (368 443)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	848	
	Autres produits (1) (11)					FQ	24	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 823 207 198
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	43 203 29 151
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 887 1 191
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	210 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	255 090 30 342
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(238 267) 176 856	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 501 6 413	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	11 501 6 413	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 192 10 910	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 192 10 910	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	9 309 (4 497)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(228 958) 172 359	

(RENVIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



47

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III				Néant ☐ *																
				Exercice N	Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	207	19 695															
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB																	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC																	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	207	19 695															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	8 765	45 924															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF																	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG																	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 765	45 924															
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(8 557)	(26 229)															
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ																	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		24 382															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	28 532	233 307															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	266 047	111 558															
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	(237 515)	121 749															
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY																
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP																
			- Crédit-bail immobilier	HQ																
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH																
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ																
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK																
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX																
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD																
	(9)	Dont transferts de charges		A1	848															
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2																
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3																
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4																
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9																		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <td>Charges exceptionnelles</td> <td>Produits exceptionnels</td> </tr> <tr> <td>SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS</td> <td>6 774</td> </tr> <tr> <td>SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES</td> <td>1 679 207</td> </tr> <tr> <td>AMENDES ET PENALITES</td> <td>312</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS	6 774	SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES	1 679 207	AMENDES ET PENALITES	312				
	Exercice N																			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
	SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS	6 774																		
SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES	1 679 207																			
AMENDES ET PENALITES	312																			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <td>Charges antérieures</td> <td>Produits antérieurs</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs											
Exercice N																				
Charges antérieures	Produits antérieurs																			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



47

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01102018		et clos le : 30092019	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		



47

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 552 885 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **28 532 euros** et un total **charges** de **266 047 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-237 515 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Faits caractéristiques de l'exercice : Il convient de noter que l'en-cours de production a donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation suite au reclassement de deux terrains dans le cadre du nouveau POS. En l'absence à ce jour de retour des expertises mandatées afin d'affiner cette dépréciation, les évaluations ont été établies par la gérance.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	23 051	23 051	
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 241	18 241	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	783 824	783 824	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		825 117	825 117	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	83 157	39 616	43 541	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 871	21 871		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 805	8 805		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	248	248		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	169 337	169 337		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		283 419	239 878	43 541	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		38 940			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		169 337			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2019
Total des Charges à payer		21 023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	68	68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	20 707	20 707
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT A PAYER</i>	248	248

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		450,00	16,0000	7 200,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		450,00	16,0000	7 200,00

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SAS 3M CONSTRUCTION

94 159

50,00

60 850

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges Constatées d'avance - Exploitation				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		30/09/2019
Total des produits exceptionnels		207
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PROD.EXCEPT./OPER.GESTION</i>	207	207
Total des charges exceptionnelles		8 765
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES</i> <i>AUTRES CHARGES EXCEPT.</i>	312 8 453	8 765
Résultat exceptionnel		(8 557)

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Intérêts sur emprunts courus non échus	2 650	
	2 650	
	2 650	
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

CLAUDE PHILIFERT

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA RÉGION DE LYON
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DE CHAMBERY

"BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III"

Société à responsabilité limitée
Rue Léontine Vibert
Arêches

73270 BEAUFORT SUR DORON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

"LA SAPINIÈRE" - 141, ROUTE DU TUNNEL - 73370 LE BOURGET DU LAC - TÉL. 04 79 25 00 13 - FAX 04 79 25 35 67

ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION AGRÉÉE DES PROFESSIONS LIBÉRALES DE SAVOIE, LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE DES HONORAIRES EST ACCEPTÉ



47

"BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III"

Société à responsabilité limitée
Rue Léontine Vibert
Arêches

73270 BEAUFORT SUR DORON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

A l'assemblée de la société "Blanc-Gonnet constructeur III",

1° - Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société à responsabilité limitée "BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III" relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2° - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3° - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4° - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

5° - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

6° - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

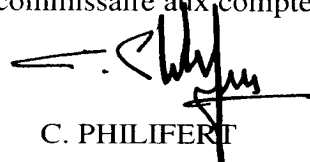
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Bourget-du-Lac, le 12 mars 2020
Le commissaire aux comptes


C. PHILIFERT

Désignation de l'entreprise		SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		333 RUE LEONTINE VIBERT		73270 BEAUFORT		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *		4 7 9 8 9 8 6 4 5 0 0 0 1 1				Néant ☐ *	
				Exercice N, clos le.		N-1	
				30092019		30092018	
				Net		Net	
				3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	5 000	CV	5 000	5 000
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	5 000	BK	5 000	5 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN	880 894	BO	210 000	670 894
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	26 323	BU	26 323	26 323
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	825 117	CA	825 117	891 362
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	25 552	CG	25 552	202 220	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	1 757 885	CK	210 000	1 547 885	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 762 885	IA	210 000	1 552 885	
Renvois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		
Clause de réserve de propriété *				(3) Part à plus d'un an	CR		
Immobilisations				Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 200)	DA	7 200	7 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	1 498 982	1 377 233
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(237 515)	121 749
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 269 466	1 506 982
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	83 157	122 119
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	169 337	269 337
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 871	37 248
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 053	54 138
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	283 419	482 842	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 552 885	1 989 824	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	239 878	399 753
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

Désignation de l'entreprise : SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	140 617		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	435 000		
		FG		FH		FI			
		Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	575 617	
	Production stockée *				FM	15 975	(368 443)		
	Production immobilisée *				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	848			
	Autres produits (1) (11)				FQ		24		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 823	207 198
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stock (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	43 203	29 151
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 887	1 191
	Salaires et traitements *						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$						GA	
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	210 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	255 090	30 342
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GG	(238 267)	176 856
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	11 501	6 413
	Différences positives de change						GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN		
	Total des produits financiers (V)						GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GP	11 501	6 413
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ		
	Différences négatives de change						GR	2 192	10 910
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS		
Total des charges financières (VI)						GT			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	2 192	10 910	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	9 309	(4 497)	
						GW	(228 958)	172 359	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SARL BLANC-GONNET CONSTRUCT.III				Néant ☐ *																					
		Exercice N		Exercice N-1																					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	207	19 695																					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB																							
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																							
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	207	19 695																					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 765	45 924																					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF																							
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG																							
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 765	45 924																					
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 557)	(26 229)																					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																							
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		24 382																					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	28 532	233 307																					
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	266 047	111 558																					
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(237 515)	121 749																					
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																							
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY																							
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG																							
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP																							
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ																							
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																							
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ																							
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK																							
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX																							
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																							
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD																							
	(9) Dont transferts de charges	A1	848																						
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																							
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																							
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																							
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6																								
	obligatoires A9																								
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS</td> <td>6 774</td> <td></td> </tr> <tr> <td>SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES</td> <td>1 679</td> <td>207</td> </tr> <tr> <td>AMENDES ET PENALITES</td> <td>312</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS	6 774		SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES	1 679	207	AMENDES ET PENALITES	312							
	Exercice N																								
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																							
SOLDE FOURNISSEURS ANCIENS	6 774																								
SOLDE TRAVAUX PROMOTIONS ANTERIEURES	1 679	207																							
AMENDES ET PENALITES	312																								
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>					Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs																
Exercice N																									
Charges antérieures	Produits antérieurs																								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



497

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 552 885 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **28 532 euros** et un total **charges** de **266 047 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-237 515 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Faits caractéristiques de l'exercice : Il convient de noter que l'en-cours de production a donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation suite au reclassement de deux terrains dans le cadre du nouveau POS. En l'absence à ce jour de retour des expertises mandatées afin d'affiner cette dépréciation, les évaluations ont été établies par la gérance.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	23 051	23 051	
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 241	18 241	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	783 824	783 824	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		825 117	825 117	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	83 157	39 616	43 541	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 871	21 871		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 805	8 805		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	248	248		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	169 337	169 337		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		283 419	239 878	43 541	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		38 940			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		169 337			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des Charges à payer		21 023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	68	68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	20 707	20 707
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT A PAYER</i>	248	248

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	450,00	16,0000	7 200,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	450,00	16,0000	7 200,00

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

SAS 3M CONSTRUCTION

94 159

50.00

60 850

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Charges Constatées d'avance - Exploitation			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Total des produits exceptionnels		207
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PROD.EXCEPT./OPER.GESTION</i>	207	207
Total des charges exceptionnelles		8 765
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES</i> <i>AUTRES CHARGES EXCEPT</i>	312 8 453	8 765
Résultat exceptionnel		(8 557)

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
2 650	
2 650	
2 650	

Effets escomptés non échus
Avals, cautions et garanties
Engagements de crédit-bail
Engagements en pensions, retraite et assimilés
Autres engagements Intérêts sur emprunts courus non échus
Total des engagements financiers (1)
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées

BLANC-GONNET CONSTRUCTEUR III
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7 200 Euros
Siège social : BEAUFORT SUR DORON (Savoie)
Arêches – Rue Léontine Vibert
479 898 645 R.C.S. CHAMBERY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons :

- d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 237 515,45 Euros, en totalité au compte "AUTRES RESERVES", lequel, après affectation, resterait créditeur à hauteur de 1 261 466,48 Euros,
- de prélever sur ledit compte "AUTRES RESERVES", une somme de..... 400 000 Euros lequel, après affectation, resterait créditeur à hauteur de 861 466,48 Euros, à titre de distribution de dividendes, l'associé unique recevant ainsi, pour une part, un dividende de 888,8888 Euros. Ce dividende, éligible à l'abattement prévu par l'article 158.3 du Code général des impôts, serait mis en paiement au cours du mois d'avril 2020.

RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

"DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide :

- d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 237 515,45 Euros, en totalité au compte "AUTRES RESERVES", lequel, après affectation, restera créditeur à hauteur de 1 261 466,48 Euros,
- de prélever sur ledit compte "AUTRES RESERVES", une somme de..... 400 000 Euros lequel, après affectation, restera créditeur à hauteur de 861 466,48 Euros, à titre de distribution de dividendes, l'associé unique recevant ainsi, pour une part, un dividende de 888,8888 Euros. Ce dividende, éligible à l'abattement prévu par l'article 158.3 du Code général des impôts, sera mis en paiement au cours du mois d'avril 2020. En outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices."

Pour copie certifiée conforme
LE GERANT



47